Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le mercredi 7 février 2024, à 14 h, à la salle du cabinet du maire de l'hôtel de ville.

Présents :	M. le maire Mathieu Traversy, président Mme Claudia Abaunza, vice-présidente M. Raymond Berthiaume M. Robert Auger M. Benoît Ladouceur
Également présents :	Mme Nathalie Reniers, directrice générale adjointe, services corporatifs et sécurité urbaine M. Sylvain Dufresne, directeur général adjoint, services à la communauté et développement des infrastructures Mme Carole Poirier, directrice de cabinet M. Mathieu Desilets, directeur adjoint de cabinet Me Jean-François Milot, greffier
Observateur :	M. Robert Morin
Absents :	M. Serge Villandré, directeur général M. Robert Chicoine, directeur général adjoint, développement et aménagement du territoire

L'observateur monsieur Robert Morin a quitté la séance à 14 h 30.

CE-2024-92-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du comité exécutif soit et est ouverte à 14 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-93-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- Retrait du point 16.1, intitulé *Demande auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) visant à étudier la faisabilité de créer un nouvel accès à l'autoroute 25, entre la montée Masson (route 125) et l'autoroute 640*;

- Retrait du point 16.2, intitulé *Demande auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) visant à réévaluer le mode de gestion de l'intersection de la rue Émile-Roy et du boulevard Laurier (route 337)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-94-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 janvier 2024 et de la séance extraordinaire du 30 janvier 2024 soient adoptés tels que transmis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-95-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif prenne connaissance du dépôt, par la Direction des ressources humaines, du rapport des licenciements, sanctions, règlements de griefs et conventions de départ pour la période du 1er au 31 décembre 2023, et en recommande le dépôt au conseil municipal, conformément aux articles 83 à 85 du *Règlement numéro 748 de délégation de pouvoirs et de suivi et contrôle budgétaires*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-96-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif entérine, sur recommandation de la Commission de la sécurité publique (CSP), la liste des mandats mentionnés ci-dessous, dévolus au Comité consultatif Ville amie des animaux pour l'année 2024 :

Mandats spécifiques

1. Dans le cadre d'un projet pilote, réviser la réglementation et la signalisation sur la présence de chiens en laisse au parc de la Pointe-de-l'Île, dans le sentier du parc Léandre-Beausoleil, à l'Île Saint-Jean et dans le sentier en pavé uni de l'Île-des-Moulins donnant accès à la passerelle Aimé-Despatie.
2. Lancer la campagne « Commerces amis des animaux » et en faire la promotion auprès des commerçants de la Ville de Terrebonne.
3. Identifier, de concert avec la Direction du loisir et de la vie communautaire, les parcs sans module de jeu où les chiens en laisse pourraient être autorisés, et ce, à compter de 2025.

QUE le comité exécutif dépose ladite liste au conseil municipal**.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-97-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'adopter le règlement numéro 428-15, intitulé *Règlement modifiant le règlement numéro 428 constituant un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, afin d'indexer les droits payables pour l'année 2024 et de remplacer l'Annexe « A »*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-98-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif mandate la Direction du génie afin de déposer une demande auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) visant à évaluer la faisabilité d'ajouter un panneau « Virage à droite interdit au feu rouge » à l'approche est de l'intersection du chemin de la Côte-Saint-Louis Est et de la montée Gagnon ainsi qu'un trottoir du côté est de la montée Gagnon (route 335), entre les axes du chemin de la Côte-Saint-Louis Est et du chemin Saint-Roch.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au MTMD, accompagnée de la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-99-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'approuver le rapport d'étude d'avant-projet d'Hydro-Québec, daté du 7 juin 2023 et portant le numéro DCL-22749411, pour l'enfouissement de lignes de distribution existantes dans le secteur du Vieux-Terrebonne, pour une contribution de la Ville de Terrebonne au montant de 16 372 306,88 $, dans le cadre du programme *Embellir les voies publiques*.

QUE la *Convention d'enfouissement des réseaux de distribution câblés existants* soit entérinée.

QUE le directeur de la Direction du génie soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, ladite convention incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à celle-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

QUE la Ville de Terrebonne s'engage à payer sa contribution de 16 372 306,88 $, laquelle sera ajustée selon les coûts réels des travaux civils, et ce, conditionnellement à l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du règlement d'emprunt numéro 900.

QUE la Ville de Terrebonne s'engage à rembourser les coûts engagés si elle décide d'abandonner le projet.

QUE le dépôt de la demande à Hydro-Québec de poursuivre avec la phase de réalisation des travaux prévus au rapport d'étude d'avant-projet soit autorisé.

QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

QU'une copie de la résolution du conseil municipale soit transmise à Hydro-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-100-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'entériner les deux (2) contrats entre la Ville de Terrebonne et Les Complexes Sportifs Terrebonne inc. (CST) relativement à la location des heures de glace pour l'automne 2024, au montant de 1 147 760,93 $, taxes incluses, et pour l'hiver 2025, au montant de 1 001 064,33 $, taxes incluses.

QUE le maire ou le maire suppléant ainsi que le greffier ou l'assistante-greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, lesdits contrats, incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à ceux-ci ainsi que tout document nécessaire pour leur donner leur plein effet.

QUE la Direction du loisir et de la vie communautaire soit autorisée à effectuer, conformément aux modalités de paiement desdits contrats, les versements pour l'automne 2024 et l'hiver 2025.

QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-101-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif approuve l'acquisition des œuvres d'art mentionnées au tableau ci-dessous dans le cadre du *Programme d'acquisition d'œuvres d'art de la Ville de Terrebonne*, pour un montant total de 4 380 $:

Artiste	Titre de l'œuvre	Montant
Anne Thibault	*Être à tes côtés*	1 300 $
Nathalie Godard	*Entre mer et désert*	1 080 $
Pierre Legrand	*Le temps à fait son œuvre*	2 000 $

QUE le directeur de la Direction du loisir et de la vie communautaire soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, les contrats d'acquisition desdites œuvres d'art et à superviser leur diffusion au sein des infrastructures municipales.

QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-102-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif autorise le versement des subventions 2024 aux artistes mentionnés au tableau ci-dessous dans le cadre du *Programme de soutien Art et Culture*, pour un montant total de 40 000 $:

Artiste	Soutien à la création (projets)	Montant
Janie Richard	*Sans toi[T] :* Spectacle de danse par Janie & Marcio dont la table, élément scénographique central, symbolise la connexion entre les individus et les cultures. Elle se métamorphosera en une surface de projection immersive. Prototype déjà conçu par les artistes afin d'explorer les possibilités avec les danseurs et filmer une vidéo promotionnelle. Le prototype a permis de définir la nature de tous les éléments importants concernant les besoins des danseurs au sujet de la table. Soutien financier demandé afin de rendre possible l'achat de cet élément central du spectacle.	5 000 $
Jérémie Dalpé	Enregistrement d'un mini-album composé de 5 à 6 chansons qui seront un mélange de folk et de rock. Trois chansons déjà enregistrées grâce au soutien financier de FACTOR (The Foundation Assisting Canadian Talent on Recordings).	5 000 $
Valérie Bizier et Olivier Lamarre	*Chic Macadam : 3 chansons en studio !:* Réalisation et commercialisation de trois nouvelles chansons originales. La réalisation comprend les étapes suivantes : la finalisation des structures, tonalités et vitesses des trois nouvelles chansons, des répétitions, la création de maquettes audio ainsi que la réalisation en studio. La phase de la commercialisation fait partie intégrante du projet, mais le temps et les dépenses seront assumés par les artistes.	6 200 $
Julie Corbeil	*Des bouches à nourrir :* Série de balados documentaire audio qui propose un état des lieux de l'allaitement maternel au Québec, à travers des témoignages intimes de mères aux expériences distinctes, issues de milieux socio-économiques et d'origines multiples. Présentation de lieux liés à l'allaitement, tels que des centres hospitaliers, des groupes de soutien, des haltes-allaitement, des domiciles de familles, une communauté autochtone et des espaces publics. Discussion avec des spécialistes et des familles autour de ce geste qui peut paraître simple, mais comportant son lot de défis et de préjugés.	5 000 $

Artiste	Soutien à la promotion (projets)	Montant
Evelin Ramon	*Projet de promotion :* Promotion de son travail actuel comme compositrice et interprète en faisant deux enregistrements professionnels (audio-vidéo) de deux œuvres musicales ainsi que des photos. Ce projet permettra d'avoir assez de matériel promotionnel de qualité pour envoyer à des festivals et promoteurs culturels en vue d'ententes contractuelles en 2024.	5 000 $
Rébecca Bucci	Lancement de son premier EP musical Avenue Joie de Vivre. Réaliser deux vidéoclips pour les chansons Avenue Joie de Vivre et Petite plante. Traçage radio afin de déposer le projet sur Sirius et enregistrement sur CD du EP.	4 500 $

Artiste	Soutien aux résidences de création (projets)	Montant
Stéphanie Lagueux et Jonathan L'Écuyer	Le projet consiste à intégrer, documenter et prendre soin d'une série de sculptures sur le territoire, comme une sorte de troupeau que l'on déplace pour aller à la rencontre des gens et des paysages. Cette résidence chez Tricentris (centre de tri) permettra de développer une nouvelle œuvre à partir des rencontres et des matériaux sur place et de nourrir une recherche sur l'intégration des plastiques recyclés en art et en architecture.	9 300 $

QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-103-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif mandate la Direction du loisir et de la vie communautaire afin de déposer une demande d'aide financière auprès du ministère de la Sécurité publique (MSP) dans le cadre du *Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture* (PPDSAC).

QUE le directeur de la Direction du loisir et de la vie communautaire soit nommé responsable du projet et autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, le formulaire de demande d'aide financière, incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à celui-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au MSP, accompagnée du formulaire demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-104-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'adopter le règlement numéro 729-1, intitulé *Règlement modifiant le règlement numéro 729 concernant la gestion des matières résiduelles, afin de modifier l'autorité compétente*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-105-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE la séance soit et est levée à 15 h 06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mathieu Traversy Président du comité exécutif	Me Jean-François Milot Greffier